



UNION NATIONALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE DE LA SANTÉ PRIVÉE

Pétition pour l'ouverture de négociations salariales dans les Conventions Collectives Nationales

Dans le cadre des discussions au sein du Ségur de la Santé, il a été indiqué par le Gouvernement que les mesures de revalorisation des salaires des personnels de l'Hôpital public ont vocation à être transposées dans le secteur privé, et donc qu'un financement dédié sera apporté à ce dernier, **mais sous réserve de la conclusion d'un accord collectif négocié.**

FORCE OUVRIÈRE va donc demander rapidement que ces points soient inscrits à l'ordre du jour des prochaines Commissions Paritaires des Conventions Collectives Nationales (CCN) concernées.

FORCE OUVRIÈRE sera vigilante à ce que l'intégralité des sommes dégagées reviennent aux salariés.

Comme nous l'avons toujours affirmé, nous nous battons pour que l'ensemble des catégories professionnelles puissent bénéficier de ces augmentations de salaire.

Il n'est pas question pour FORCE OUVRIÈRE que la négociation sur l'augmentation des salaires soit accompagnée de contreparties comme la déréglementation des Conventions Collectives, l'aménagement des règles sur le temps de travail etc....

Mesdames, Messieurs les représentants patronaux, FORCE OUVRIÈRE revendique :

- Une prime de 1500 € pour tous
- De véritables augmentations salariales conventionnelles de 300 € net par mois.
- La prime grand âge de 100€ dans les EHPAD du secteur privé
- Un salarié pour un résident dans les EHPAD
- Majoration des heures supplémentaires à 50 %
- La revalorisation et déroulement de l'ensemble des carrières
- Des moyens de protection nécessaires à l'exercice professionnel dans des conditions optimales de sécurité

Les soussignés SOUTIENNENT l'initiative de FORCE OUVRIERE

